



Conseil des arts du Canada
Canada Council
for the Arts

Rapport final pour les subventions aux artistes professionnels et les subventions de projet aux organismes

Afin de respecter les conditions de la subvention que vous avez reçue ou que votre organisme a obtenue du Conseil des arts du Canada, vous devez remplir le formulaire ci-joint à titre de rapport final.

Remarque : Vous devez inscrire vos revenus et vos dépenses à la page 3 du formulaire ci-joint, sauf si ces renseignements étaient exigés sur la feuille d'information financière de votre formulaire de demande de subvention.

Caractère confidentiel de l'information

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* protège la vie privée des particuliers et les renseignements personnels qui les concernent, et leur donne le droit d'accéder à ces renseignements. Les renseignements personnels sont conservés dans les fichiers de renseignements personnels CDA PPU 115 et 130. Toute autre information peut être accessible en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'agent ou l'agente responsable du programme duquel vous avez obtenu une subvention.

Conseil des arts du Canada
150, rue Elgin C. P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Janvier 2014



**Rapport final pour les subventions aux artistes professionnels
et les subventions de projet aux organismes**

Imprimez ou écrivez en lettres moulées à l'encre noire. Vous pouvez joindre des pages supplémentaires au besoin.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, 150, RUE ELGIN, C. P. 1047, OTTAWA (ONTARIO) K1P 5V8

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE

Nom de l'artiste ou de l'organisme

Numéro de dossier du Conseil des arts du Canada

Rue et numéro d'appartement/de bureau

Ville

Province/territoire

Code postal

Téléphone

Courriel

Site web

PARTIE B1 – RAPPORT D'ACTIVITÉ

Veillez expliquer brièvement le projet et les activités que vous avez menés grâce à votre subvention du Conseil des arts du Canada.

PARTIE B2 – RAPPORT SUR L'INCIDENCE DE LA SUBVENTION

Veillez décrire l'incidence de la subvention en ce qui concerne :

- votre forme d'art;
- votre pratique artistique;
- les retombées à court et à long terme sur :
 - votre carrière (subvention aux artistes professionnels seulement),
 - votre organisme et les artistes participants (subvention de projet aux organismes seulement); et
- le public et la diffusion.

PARTIE C – INFORMATION FINANCIÈRE

Veillez inscrire vos revenus et vos dépenses dans le tableau ci-dessous, sauf si vous deviez fournir ces renseignements sur la feuille d'information financière de votre formulaire de demande de subvention.

REVENUS	
Conseil des arts du Canada	\$
Autres subventions fédérales	\$
Subventions provinciales ou territoriales	\$
Subventions municipales	\$
Collectes de fonds	\$
Contribution du candidat au budget général de fonctionnement	\$
Autres (précisez)	\$
Total des revenus	\$

DÉPENSES			
Services professionnels		\$	
Autres dépenses artistiques (précisez)		\$	
Coûts de production		\$	
Installations		\$	
Marketing		\$	
Impression		\$	
Administration générale		\$	
Autres (précisez)		\$	
Total des dépenses		\$	
Excédent (déficit)			\$
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)
	\$	\$	\$